

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 4 Février 2013

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

20 FEV. 2013

Le quatre février deux mille treize à dix neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine Amont, légalement convoqué à domicile par écrit le 11 janvier 2013 s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, sous la présidence de Daniel DAVISSE, Président.

Étaient présents :

AGIER Isabelle, ARNAUD Anne Marie, ATHÉA Bernard, AUDOUBERT Alain, BELL-LLOCH Pierre, BEN MOHAMED Khaled, BERNARD Méhadée, BERNARD Sandrine, BISMUTH Bernard, BOURJAC Jean-Marc, BOUYSSOU Philippe, BRAHIMI Nadia, BROUTE Camille, CASTELNAU Bruno, CHICOT Rémi, COUTHURES Jean, DAVISSE Daniel, DESABRES DOS SANTOS Maria, DESPRÉS Catherine, DIGUET Patrice, DUBOUCHET Michèle, DUCHENE Chantal, EBODE-ONDOBO Bernadette, ETAVE Dominique, GERMA Sophie, GOSNAT Pierre, GUILLAUME Didier, HAMANI Djamel, KENNEDY Jean Claude, LEPRÊTRE Michel, LOICHOT Élisabeth, LORAND Isabelle, LUC Nadine, MARCHAND Romain, MARTINEZ Pierre, MASSÉ Elodie, MERCIER Denis, PANETTA Tonino, PETER Séverine, POTIER Bertrand, RABARDEL Evelyne, RAMAEL Albertino, RIVIERE Hervé, SALLY BOUNDE CLEON Mathilde, SPIRO Jacqueline, TAGZOUT Mourad, TEYSSEYRON Agnès, TISLER Frédéric, TMIMI Hocine, TROUDI Raoudha, VEYRUNES-LEGRAIN Cécile

Étaient représentés :

M. ABDOUN CHAREF Slimane	mandat à M. BELL-LLOCH Pierre
M. BEAUBILLARD Olivier	mandat à Mme PETIER Séverine
M. LADIRE Luc	mandat à M. HAMANI Djamel
M. LECLERCQ Régis	mandat à M. CASTELNAU Bruno
Mme WOJCIECHOWSKI Bozena	mandat à M. MARCHAND Romain

Était absent : /

Secrétaires de séance : Mme BROUTE Camille et M. MARCHAND Romain.

<u>Conseillers en exercice</u>	<u>56</u>
<u>Présents</u>	<u>51</u>
<u>Représentés</u>	<u>5</u>
<u>Absents</u>	<u>/</u>

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité de la Préfecture de Créteil le

.....
de la publication le
.....

OBJET :

Communauté d'Agglomération Seine Amont :
Election des Vice-présidents

Communauté d'agglomération Seine Amont
ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants,
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération Seine amont adoptés par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2012,
- Vu la délibération précédente fixant à 11 le nombre de vice-présidents à la Communauté d'agglomération Seine Amont,
- Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection des 11 vice-présidents.

Résultats des élections :

1 ^{er} vice-président	Monsieur AUDOUBERT Alain
2 ^{ème} vice-président	Monsieur GOSNAT Pierre
3 ^{ème} vice-président	Monsieur BOURJAC Jean-Marc
4 ^{ème} vice-président	Madame DUCHENE Chantal
5 ^{ème} vice-président	Monsieur KENNEDY Jean-Claude
6 ^{ème} vice-président	Madame BERNARD Sandrine
7 ^{ème} vice-président	Monsieur LEPRETRE Michel
8 ^{ème} vice-président	Madame BERNARD Méhadée
9 ^{ème} vice-président	Monsieur TISLER Frédéric
10 ^{ème} vice-président	Madame DUBOUCHET Michèle
11 ^{ème} vice-président	Monsieur DIGUET Patrice

Sont proclamés vice-présidents et immédiatement installés :

Fait et délibéré en séance à Vitry sur Seine le 4 février 2013.

Pour extrait conforme
Président de la Communauté d'Agglomération
Seine Amont
Daniel DAVISSE

